



I B P T

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Observatoire postal IBPT 2015

Tendances importantes :

- poursuite de la diminution de la poste aux lettres et augmentation des colis et de l'express ;
- per capita, l'on envoie en moyenne un colis par mois.

Bruxelles le 06 décembre 2016 - Depuis le début de l'année 2012, l'IBPT a mis en place un observatoire du marché des activités postales en Belgique. Il porte sur les données de 22 entreprises, qui représentent 87,5% du chiffre d'affaires total réalisé dans le secteur postal. Les tendances annoncées les années précédentes se confirment en 2015 sur le marché postal belge : une diminution de la poste aux lettres et une augmentation des colis et de l'express. Le marché postal stagne sur un chiffre d'affaires global de 2,392 milliards d'euros.

Malgré une diminution de la concentration, le marché postal belge reste fortement concentré en 2015. Ainsi, les quatre prestataires principaux ont une part de marché commune de 87,4% (en 2010, elle était de 91,4%).

La poste aux lettres, y compris le courrier publicitaire adressé, représentait en 2015 53% du chiffre d'affaires total au sein du secteur postal. Le segment des colis et de l'express a assuré 42% des revenus réalisés, et le segment de la distribution de la presse aux domiciles des abonnés 5%. Par rapport à 2010, la poste aux lettres a connu une diminution de 9 points de pourcentage en faveur du segment des colis et de l'express.

Entre 2014 et 2015, le volume d'envois de correspondance par habitant a diminué de 5,63%, pour atteindre 162 articles par habitant sur une base annuelle. Le courrier transactionnel (factures, fiches de paie, cartes de vœux, correspondance privée etc.) en représente encore la grande majorité (60% en 2015). Les envois publicitaires adressés et les envois de correspondance internationaux représentent en 2015 respectivement 28% et 11% du volume total des envois de correspondance. Les revenus des envois de correspondance s'élèvent en 2015 à 1,244 milliard d'euros, contre 1,281 milliard d'euros en 2014 (-2,9%).

En ce qui concerne le segment des colis et de l'express, l'on observe entre 2010 et 2015 une croissance du volume d'environ 11% annuellement. En 2015 aussi, une croissance de 12,4% a été enregistrée, pour atteindre 139 millions d'articles. Per capita, l'on envoie en moyenne un colis par mois. Du nombre total de services express et de colis en 2015, 41% concernaient des envois domestiques. Dans 29% des cas, il s'agissait d'envois internationaux sortants. Les 30% restants étaient des envois internationaux entrants. Entre 2014 et 2015, les revenus dans ce segment ont augmenté de 3,5% pour atteindre un total de 986 millions d'euros.

Après des années d'augmentation, les investissements dans le secteur postal ont diminué en 2015, pour atteindre 90 millions d'euros (106 millions d'euros en 2014). Cela représente 3,7% du chiffre d'affaires réalisé. La perte d'emploi était limitée en 2015, avec -2,1%. L'on a observé une diminution plus importante chez bpost, mais une augmentation auprès des opérateurs alternatifs. Ainsi, en 2015, 20,1% des salariés dans le secteur étaient employés par un opérateur autre que bpost.

Pour de plus amples renseignements :

Jimmy Smedts
Porte-parole
jimmy.smedts@ibpt.be
02 226 88 22
0478 63 91 82

IBPT
Ellipse Building - Boulevard du Roi Albert II 35
1030 Bruxelles
Tél. :02 226 88 88
info@ibpt.be